

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Les perspectives des entreprises rurales et les répercussions de la COVID-19, troisième trimestre de 2021

par Andrew Balcom, Darren Ytsma, Segun Odunade,  
Marina Smailes et Christopher Cottin

Date de diffusion : le 18 octobre 2021



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

---

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---



## Les perspectives des entreprises rurales et les répercussions de la COVID-19, troisième trimestre de 2021

par Andrew Balcom, Darren Ytsma, Segun Odunade, Marina Smailes et Christopher Cottin

Compte tenu de l'augmentation des taux de vaccination et de l'assouplissement des restrictions partout au pays à l'approche de l'été, les entreprises rurales du Canada ont continué de s'adapter à l'évolution de la situation économique. Le produit intérieur brut (PIB) réel a reculé de 0,3 % au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre, après avoir enregistré trois augmentations trimestrielles consécutives<sup>1</sup>. En juin 2021, le PIB n'était toujours pas revenu à ses niveaux observés avant la pandémie : il était en baisse de 1,5 % par rapport à février 2020<sup>2</sup>.

L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) permet de comprendre en détail les pratiques et les attentes actuelles des entreprises, ainsi que les effets de la pandémie en cours sur les entreprises. Cette analyse est axée sur les entreprises des régions rurales<sup>3</sup> et s'appuie sur les résultats de l'ECSE pour le troisième trimestre de 2021, menée du début de juillet au début d'août 2021<sup>4</sup>.

L'augmentation des coûts des intrants était l'obstacle à court terme<sup>5</sup> attendu le plus souvent déclaré par les entreprises rurales à 45,1 %. Les autres défis communs auxquels les entreprises rurales s'attendaient étaient le recrutement d'employés qualifiés (37,6 %), les pénuries de main-d'œuvre (33,9 %) et le coût des assurances (33,1 %). Les difficultés prévues en ce qui a trait aux pénuries de main-d'œuvre ont augmenté par rapport au trimestre précédent et elles étaient plus fréquentes dans l'industrie des services d'hébergement et de restauration, puisque près des deux tiers des entreprises rurales de cette industrie s'attendaient à éprouver ces difficultés.

En ce qui a trait aux possibilités de travail à distance, un employeur rural sur cinq prévoyait qu'au moins certains de ses employés travailleraient principalement par télétravail à long terme. Cela était particulièrement prononcé dans l'industrie de l'immobilier, de la location et de la location à bail, où environ la moitié des entreprises rurales s'attendaient à ce qu'au moins certains de leurs employés continuent de faire du télétravail.

Plus de la moitié des entreprises rurales mettaient en œuvre une ou plusieurs pratiques environnementales ou le feront au cours de l'année à venir, réduire les déchets étant la stratégie la plus souvent citée.

1. Statistique Canada. (2021). [Produit intérieur brut, revenus et dépenses, deuxième trimestre de 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210831/dq210831a-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210831/dq210831a-fra.htm>.
2. Statistique Canada. (2021). [Produit intérieur brut, juin 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210831/dq210831b-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210831/dq210831b-fra.htm>.
3. Selon la Classification géographique type (CGT) 2016 de Statistique Canada, les entreprises situées dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR) sont classées comme « urbaines » et toutes les autres comme « rurales ». Voir [Classification géographique type \(CGT\) 2016](https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2016/index). <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2016/index>.
4. Statistique Canada. (2021). [Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&id=1314086). [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&id=1314086](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&id=1314086).
5. L'enquête la plus récente a été menée du 2 juillet au 6 août 2021. Lorsqu'on a posé aux répondants des questions portant sur leurs attentes au cours des trois prochains mois (désigné dans le texte comme « à court terme » lorsqu'il est question des obstacles pour l'entreprise), cette période de trois mois pouvait s'échelonner du 2 juillet au 6 novembre 2021, selon le moment où l'entreprise a répondu. Des fourchettes de dates comparables s'appliquent aux questions relatives à leurs attentes pour la période des 12 prochains mois.



## L'augmentation des coûts des intrants était l'obstacle le plus couramment attendu des entreprises rurales pour le troisième trimestre consécutif

La hausse du coût des intrants est demeurée l'obstacle le plus souvent cité attendu par les entreprises rurales à court terme pour le troisième trimestre consécutif, et a continué d'augmenter tout au long de 2021, passant de 40,2 % des entreprises au premier trimestre à 45,1 % au troisième trimestre<sup>6</sup>. L'augmentation du coût des intrants était également l'obstacle le plus fréquent pour les entreprises urbaines au troisième trimestre de 2021. Cette tendance se reflète également dans l'indice des prix des matières brutes, qui a augmenté de 37,7 % d'une année à l'autre en juillet 2021<sup>7</sup>, et dans l'augmentation de 2,7 % du coût unitaire de la main-d'œuvre au deuxième trimestre<sup>8</sup>.

Les défis liés au recrutement d'employés qualifiés constituaient le deuxième obstacle le plus fréquent pour les entreprises rurales (37,6 %). Au trimestre précédent, cet obstacle avait été cité par 29,4 % des entreprises dans les zones rurales. Le troisième obstacle le plus souvent cité était les pénuries de main-d'œuvre (33,9 %), la première fois en 2021 qu'il s'agissait d'un des quatre obstacles les plus courants pour les entreprises rurales.

Le coût des assurances était le quatrième obstacle le plus fréquent au troisième trimestre de 2021, avec 33,1 % des entreprises rurales prévoyant qu'il sera une difficulté à court terme. Cette situation reste pratiquement inchangée par rapport au deuxième trimestre (32,7 %), quand le coût des assurances était le deuxième obstacle le plus fréquent pour les entreprises rurales. La part des entreprises rurales qui prévoyaient n'être confrontées à aucun obstacle à court terme était de 22,7 %, en hausse de 9,0 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre (13,7 %).

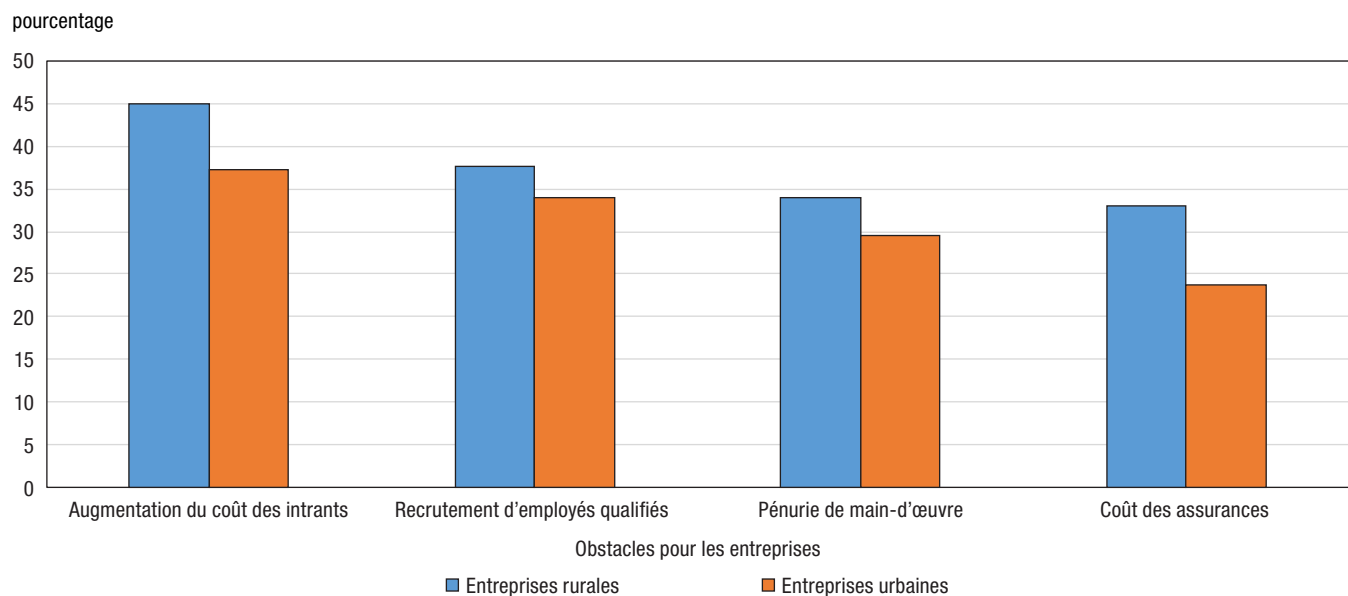
6. Les intrants comprennent le coût de la main-d'œuvre, de l'énergie, du capital et des matières premières.

7. Statistique Canada. (2021). [Indices des prix des produits industriels et des matières brutes, juillet 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210827/dq210827a-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210827/dq210827a-fra.htm>.

8. Statistique Canada. (2021). [Productivité du travail, rémunération horaire et coût unitaire de main-d'œuvre, deuxième trimestre de 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210903/dq210903a-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210903/dq210903a-fra.htm>.



**Graphique 1**  
**Les quatre principaux obstacles pour les entreprises rurales au cours des trois prochains mois**



**Note :** Les entreprises urbaines sont fournies à titre de comparaison seulement et n'ont pas les mêmes quatre principaux obstacles que les entreprises rurales.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021.

## La pénurie de main-d'œuvre devrait toucher près des deux tiers des entreprises rurales dans l'industrie des services d'hébergement et de restauration

Le pourcentage d'entreprises rurales qui prévoyaient que la pénurie de main-d'œuvre serait un obstacle à court terme est passé de 27,1 % au deuxième trimestre à 33,9 % au troisième trimestre. Les services d'hébergement et de restauration avaient le plus haut taux d'entreprises qui s'attendaient à rencontrer des difficultés liées à une pénurie de main-d'œuvre au troisième trimestre, soit 64,7 %. Les entreprises urbaines dans l'industrie des services d'hébergement et de restauration s'attendaient également à faire face à des pénuries de main-d'œuvre (59,2 %). Les autres industries qui comptaient également une grande proportion d'entreprises rurales qui s'attendaient à rencontrer des difficultés en raison d'une pénurie de main-d'œuvre comprenaient les soins de santé et l'aide sociale (46,4 %), le commerce de gros (45,9 %), l'administration et le soutien, la gestion des déchets et les services d'assainissement (45,4 %), l'industrie manufacturière (43,0 %) et le commerce de détail (42,9 %).

Même si une part croissante des entreprises rurales dans la plupart des industries citaient la pénurie de main-d'œuvre comme un obstacle futur entre le deuxième et le troisième trimestre de 2021, certaines industries ont signalé une baisse d'un trimestre à l'autre. Plus précisément, la part des entreprises rurales dans les services financiers et d'assurance qui s'attendaient à des difficultés liées à une pénurie de main-d'œuvre a diminué de 11,7 points de pourcentage par rapport à 21,7 % auparavant, et dans la fabrication, qui a diminué de 9,7 points de pourcentage par rapport à 52,7 % auparavant.

# StatCan et la COVID-19 :

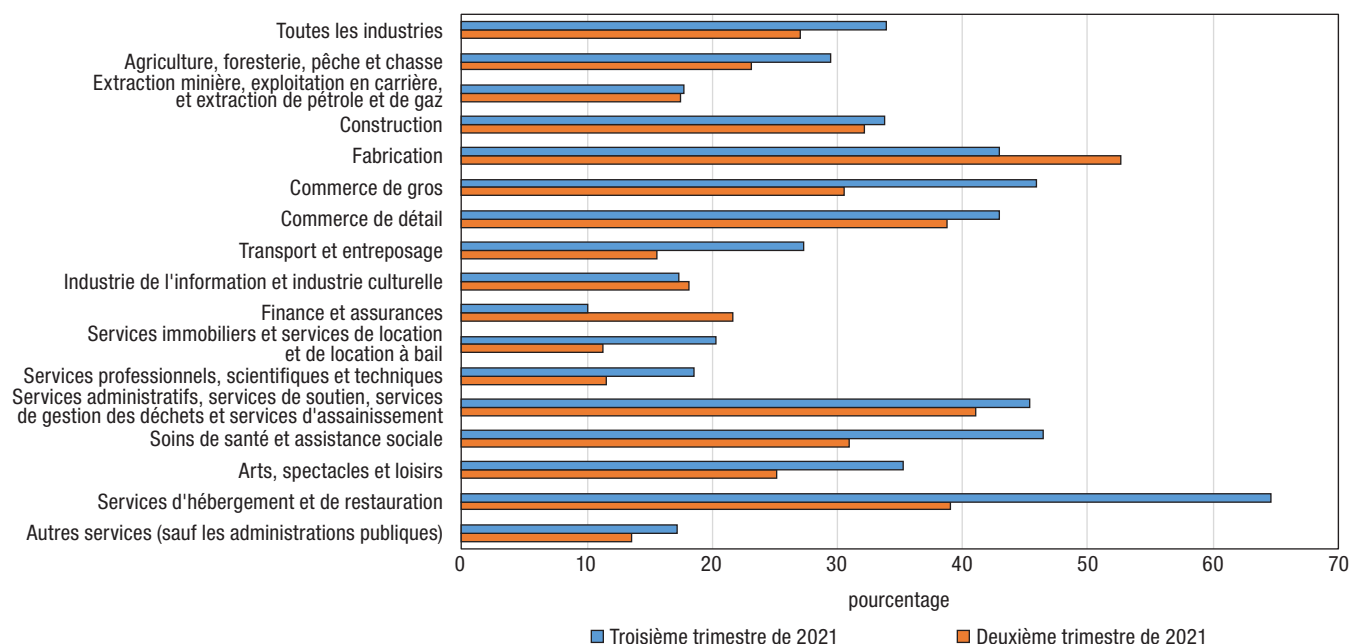
## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Dans la majorité des industries, les entreprises rurales comptaient une plus grande part de pénurie de main-d'œuvre que leurs homologues urbains, les différences les plus importantes étant le commerce de gros (20,1 points de pourcentage) ainsi que les soins de santé et l'aide sociale (18,3 points de pourcentage). En revanche, les autres services (à l'exception de l'administration publique) et les services financiers et d'assurance affichaient les taux les plus élevés parmi les entreprises urbaines, dépassant les entreprises rurales dans la prévision d'une pénurie de main-d'œuvre, respectivement de 11,9 points de pourcentage et de 9,7 points de pourcentage.

### Graphique 2

**Pourcentage des entreprises rurales qui s'attendent à ce que la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle futur, par industrie**



Sources : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021 et enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021.

## La majorité des entreprises rurales n'ont pas l'intention de mettre en œuvre une forme de télétravail de façon permanente après la COVID-19

L'adoption de la technologie de télétravail devenant de plus en plus fréquente en milieu de travail, les entreprises ont commencé à planifier leurs arrangements en matière de main-d'œuvre une fois la pandémie de COVID-19 terminée. Toutefois, la majorité des entreprises dans les régions rurales et urbaines prévoyaient qu'une fois la pandémie de COVID-19 terminée, elles n'auraient plus d'employés qui travailleraient principalement par télétravail (79,1 % en milieu rural, 70,8 % en milieu urbain). Dans les régions rurales, 8,9 % des entreprises s'attendaient à ce que 100 % de leurs employés fassent du télétravail après la pandémie, tandis que 12,0 % ont indiqué que certains de leurs employés feraient du télétravail après la fin de la pandémie. Pour les entreprises urbaines, ces pourcentages étaient respectivement de 9,9 % et de 19,2 %.

# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur

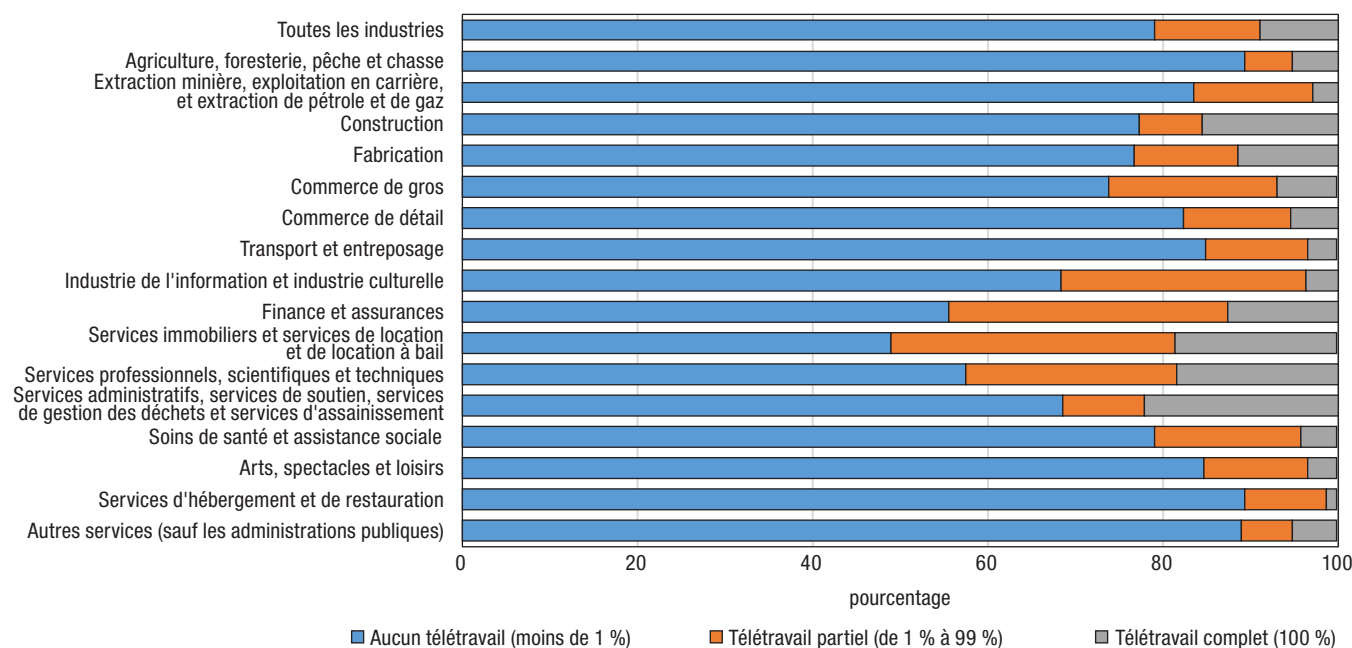


Selon les résultats de juin 2021 de l'Enquête sur la population active, la possibilité de travailler à distance a varié en fonction du secteur. Dans le cas du principal employeur rural, c'est-à-dire les soins de santé et l'assistance sociale, 28,8 % des travailleurs (ruraux et urbains) ont déclaré avoir été en mesure de travailler à domicile pendant la pandémie, comparativement à une moyenne intersectorielle de 42,3 %. Dans le cas des quatre principaux employeurs ruraux suivants, cette proportion s'est établie à 58,5 % pour le commerce de détail, à 20,9 % pour la fabrication, à 12,3 % pour la construction, et à 4,8 % pour l'agriculture<sup>9,10</sup>.

Dans les régions rurales, le taux le plus élevé parmi les industries qui s'attendaient à ce qu'au moins certains employés utilisent le télétravail après la pandémie était dans les services immobiliers et services de location et de location à bail, à 50,9 %. Cette industrie présentait également l'une des plus grandes différences entre les entreprises rurales et urbaines, soit 18,6 points de pourcentage.

Parmi les entreprises qui prévoient mettre en œuvre au moins une certaine forme de télétravail dans l'avenir d'après pandémie, 7,3 % de celles qui se trouvent dans les régions rurales prévoient une diminution de la taille de leurs emplacements de bureaux en raison du fait qu'une partie de leur main-d'œuvre fait du télétravail, soit environ la moitié de la proportion pour les entreprises urbaines (15,8 %).

**Graphique 3**  
**Pourcentage d'entreprises rurales qui prévoient continuer à travailler principalement en télétravail une fois la pandémie de COVID-19 terminée, par industrie**



**Note :** Certaines des valeurs des résultats ruraux pour les services professionnels, scientifiques et techniques avaient une étiquette de qualité des données de E, et ces résultats devraient donc être utilisés avec prudence.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021.

9. Statistique Canada. (2021). [Le Quotidien – Travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19, avril 2020 à juin 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210804/t001b-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210804/t001b-fra.htm>.

10. Statistique Canada. (2021). [Tableau 14-10-0377-01, Emploi selon la catégorie de travailleur et l'industrie, données annuelles \(x 1 000\)](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410037701&request_locale=fr). [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410037701&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410037701&request_locale=fr).



## La réduction des déchets était la pratique environnementale la plus courante pour les entreprises rurales et urbaines

Dans l'ensemble, les entreprises rurales étaient légèrement moins susceptibles que les entreprises urbaines d'avoir mis en œuvre ou de prévoir de mettre en œuvre des pratiques environnementales au cours des 12 prochains mois (58,0 % et 60,3 %, respectivement). Les résultats du troisième trimestre montrent que 36,5 % des entreprises rurales et 39,6 % des entreprises urbaines avaient déjà mis en œuvre la réduction de leurs déchets ou prévoyaient le faire. En outre, 33,2 % des entreprises des régions rurales et 35,3 % des entreprises dans les régions urbaines avaient l'intention d'encourager leurs employés à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Environ le quart des entreprises rurales (26,0 %) et urbaines (25,9 %) avaient l'intention de réduire leur consommation d'énergie ou d'eau. Environ les deux cinquièmes des entreprises rurales (42,0 %) et urbaines (39,7 %) n'avaient aucune pratique environnementale en place et n'avaient pas l'intention d'en mettre en œuvre.

## Méthodologie

Du 2 juillet au 6 août, des représentants des entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur la manière dont la COVID-19 affecte leur entreprise. Cette itération de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises<sup>11</sup> repose sur un échantillon stratifié aléatoire d'entreprises comptant des employés, qui ont été classées selon leur région géographique, leur secteur d'activité et leur taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt.

Les entreprises étaient classées comme rurales ou urbaines en fonction de leur situation géographique. Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2016 a été utilisé pour déterminer toutes les subdivisions de recensement (SDR) des entreprises en fonction de leur emplacement. Les entreprises situées dans des SDR classées comme des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement ont été classées comme régions urbaines. Toutes les entreprises situées dans d'autres emplacements étaient classées comme rurales.

## Références

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021.

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021.

11. Statistique Canada. (2021). [Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1314086). [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&Id=1314086](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1314086).